



COMITE CENTRE DE TAROT



Règlement des compétitions 2023-2024

Pour toutes les épreuves, et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à la compétition devront être affiliés au Comité CENTRE, et à jour de leur cotisation annuelle.

1. DATES, LIEUX ET HORAIRES DU CHAMPIONNAT REGIONAL

Les dates, lieux et horaires des compétitions régionales sont fixés par le présent règlement dans les annexes selon l'épreuve

2. REGLEMENT

Le présent règlement est soumis aux différents textes de la F.F.T, à savoir :

Fascicule 1 – Règles communes

Fascicule 2 – Donnes Libres

Fascicule 3 – Individuel

Fascicule 4 - Triplettes

Fascicule 5 - Quadrettes

Fascicule 6 – Coupe de France

3. ACCUEIL ET MISE EN PLACE DES JOUEURS

Pour toutes les compétitions et pour la 1^{ère} séance :

- L'horaire d'accueil des joueurs et de mise en place est indiqué sur la fiche spécifique à la compétition.
- Présence obligatoire des joueurs 15 minutes avant l'horaire de mise en place.

Pour les séances suivantes, l'heure de mise en place sera fixée par l'arbitre à l'issue de la séance précédente. Passée l'heure de mise en place, le règlement fédéral relatif aux pénalités pour retard sera appliqué.

- En duplicate 0,5% ou 1 PM par tranche de 5 minutes et par joueur. Après 15 minutes le joueur ou l'équipe peut être scratché et l'arbitre peut faire jouer le ou les remplaçants prévus.
- En libre 100 points par tranche de 5 minutes, après 15 minutes le joueur peut être scratché et l'arbitre peut faire jouer le remplaçant prévu.

4. INSCRIPTIONS

L'inscription pour un championnat a pour objectif de connaître le nombre de participants afin d'anticiper la mise en place et l'organisation du tournoi. Elle est obligatoire : une semaine avant l'épreuve

Toute intégration postérieure à la date limite ne sera acceptée que dans la mesure où elle facilite le déroulement de l'épreuve. Les inscriptions sont à communiquer par mail ou téléphone à la Présidente de la CCR

5. QUALIFIES

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve est calculé par la Commission de Compétition Nationale.

Les joueurs qualifiés et remplaçants (ou capitaines des formations qualifiées et remplaçantes) devront donner leurs coordonnées (adresse, mail et tél.) à la Présidente de la CCR (au Directeur d'épreuve ou à l'arbitre) qui les tiendra informés de la suite de la compétition.

6. ARBITRAGE

L'arbitrage est effectué par un arbitre régional désigné par le Président de la CCR ou le Directeur d'épreuve

La Présidente de la CCR peut toutefois faire appel à un autre arbitre comité ou club avec l'aval du Président de Zone.

Les arbitres désignés pour arbitrer les compétitions sont susceptibles d'être modifiés avant le championnat.

L'arbitre qui officie ne peut pas jouer la compétition en donnes duplicatés.

IMPORTANT : En début de tournoi, l'arbitre est tenu de donner tous les renseignements afférents à l'épreuve et afficher le règlement de la compétition

7. POINTS DE CLASSEMENT NATIONAL ET POINTS DE PERFORMANCE

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN et de PP lors des finales du Championnat Régional. Seuls les joueurs marquants des PCN peuvent prétendre aux PP. Les PP sont attribués au 1/3 des joueurs ou équipes de la 1^{ère} séance et limité jusqu'au 12^{ème}.

8. DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est fixé à 15 € ou 20 € selon la compétition. Le montant des inscriptions doit figurer sur chaque compétition en annexe. Ce droit d'inscription sert à payer les PCN, les arbitres, le matériel (jeux, feuilles de marque, diagrammes, informatique...) et à défrayer les joueurs du Comité qualifiés pour les phases finales de Championnats de France. Les inscriptions seront prises en charge par les clubs directement pour leur compte qui effectueront ensuite un virement de la somme au comité et pourront être aidés par un membre du comité si présent.

9. DEUXIEME SEANCE

Lorsqu'une deuxième séance est prévue, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre avant la fin de la première séance.

Pour la mise en place de la 2^{ème} séance, et afin d'optimiser l'organisation du championnat, des éliminés pourront être décidés et annoncés dès la première séance.

Si tel est le cas, ces éliminés seront remboursés de 7 € pour les championnats à 15 € l'inscription et 10 € pour les championnats à 20 € l'inscription.

Les mêmes pénalités (0,5 % ou 1PM ou 100 points) seront appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Après un délai de 15 minutes, le joueur ou l'équipe sera scratché pour cause de retard.

10. PROCLAMATION DES RESULTATS

- Individuel : Un joueur qui ne sera pas présent, ou qui ne prévient pas l'arbitre, à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement.
- Formation : (triplette, quadrette, équipe) : une formation qui ne sera pas représentée au moins par son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement.

11. RECLAMATIONS

Les réclamations concernant l'épreuve (ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément à l'article 34 et 35 du Fascicule1 –Règles communes de la FFT.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès de la Présidente de la CCR.

12 .SPECTATEURS

Les spectateurs ne seront admis qu'avec l'autorisation de l'arbitre et devront s'asseoir en même temps que les joueurs et uniquement avec l'accord des adversaires, aucun spectateur ne sera admis derrière l'attaquant en quadrette. En triplète, ils ne pourront pas s'asseoir à la place des attaquants ne jouant pas.

Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- Les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord.
- Le spectateur ne doit suivre qu'un seul joueur (limité à un défenseur en quadrette).
- Les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations (sanctions applicables).

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur (s'il est licencié) se verra traduit devant la chambre de discipline.

13. TELEPHONES OU APPAREILS NUMERIQUES

Art 38 du RC de la FFT, l'utilisation des téléphones portables et appareils multimédia est proscrite lors de tous les championnats du début à la fin d'une séance, y compris les pauses allouées par l'arbitre, ces appareils devront être éteints et hors de vue de tout joueur ou spectateur.

Pénalité de 5% en individuel et triplettes, 10 PM en quadrettes et en équipe.

14. CHARTE D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

Une Charte d'organisation des championnats pour les clubs a été mise en place qui rappelle aux clubs leurs obligations et qu'ils acceptent d'office s'ils demandent un championnat. Cette Charte leur a été transmise préalablement.

CONSIGNES RELATIVES AU COMPORTEMENT

- **Concernant l'alcool** : il est interdit de participer à un championnat en état évident d'ébriété. Tout manquement entraînera une exclusion du joueur et son passage en chambre de discipline
- **Concernant le tabac** : l'interdiction de fumer s'applique à l'ensemble des locaux où se pratique la compétition y compris dans les toilettes.
- **Concernant le matériel** : les joueurs sont tenus de prendre soin du matériel mis à leur disposition notamment des paravents et des étuis. L'arbitre pourra le cas échéant sanctionner les contrevenants

REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

Présidente de la Commission des Compétitions Régionales (C.C.R.)

Nom	Téléphone	Mail
CHATELAIN YVELINE	0669443131	yvelinechatelain@outlook.fr

Coordonnées des Arbitres Régionaux du Comité

Nom	Téléphone	Mail
RAVINDIRANE Ravi	0658554767	ravi.tarot@gmail.com
RITTIE Jean Pierre	0672989936	clambo@wanadoo.fr
LECORVAISIER Thierry	0681087812	thunder24@orange.fr
CHATELAIN Yveline	0669443131	yvelinechatelain@outlook.fr
Arbitres de Comité		
GREGOIRE Philippe	06.17.16.08.54	phi.gregoire@gmail.com
LECORVAISIER Odile	06.87.11.08.14	odile.rier@wanadoo.fr

La C.C.R. recommande aux joueurs :

- De respecter les délais d'inscriptions et les horaires.
- De prévenir d'une absence avant la date du tournoi.
- De respecter les règles de l'éthique, pour le bon déroulement des compétitions.
- De respecter les arbitres et leurs décisions.
- L'ABSENCE NON SIGNALÉE OU L'ABANDON EN COURS DE COMPÉTITION POURRONT ENTRAINER DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES.

- **La plupart des compétitions se dérouleront en journée pour éviter des retours dans la nuit.**

- **Merci d'être à l'heure pour le bon déroulement de la compétition.**

Libre Individuel – Libre Duo - Inter club Libre par 4 – Libre Senior

Le joueur (ou l'intégralité de l'équipe) doit être présent et avoir réglé son inscription avant le début de la compétition.

Pour le Libre par 4 les inscriptions seront effectuées par le Club directement.

Début des jeux selon le règlement en annexe et sauf informations contraires ou exceptionnelles.

Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 100 points par fraction de 5 minutes entamée (si 2 joueurs d'une même équipe sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).

Après 16 minutes plus aucun joueur n'est accepté.

Individuel

Tous les participants doivent se présenter sur le lieu de la compétition et avoir réglé leur inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe

Si un joueur est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée.

Après 16 minutes, plus aucun joueur n'est accepté.

Triplettes et Quadrettes

Pour les championnats triplettes et quadrettes, l'ordre des compétitions, sauf exception et après accord du président de ligue, sera le suivant :

1 - Championnat Comité 1^{ère} division

2 - Championnat Comité 2^{ème} division

3 - Championnat Comité 3^{ème} division

--- Le délai minimum de 15 jours entre chaque division est à respecter sauf événement majeur.

--- La participation à un autre championnat d'une triplette ou quadrette (ou d'un de ses membres) **déjà qualifiée** entraîne d'office la perte de cette qualification.

--- Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 ou D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D1, de même, si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2

L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe.

Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % (triplette) ou 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).

La triplette ou la quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes

Coupe de France

Au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. En cas de retard, l'article 14 du Fascicule 6 de la FFT sera appliqué.

LE JEU

Un match se déroule en 4 quarts temps de 6 donnes chacun, soit 24 donnes. Les jeux des attaquants sont préparés par l'arbitre. Le contrat est libre (Garde, Garde Sans, Garde Contre). Le choix du contrat doit être annoncé avant la distribution de la donne. Les défenses et le chien sont redistribués par l'attaquant après avoir battu les cartes restantes, le jeu est coupé et remis en tas par la défense.

LA MARQUE – LE RESULTAT

Dans chaque salle, chaque équipe doit tenir une feuille de marque. A la fin de chaque ¼ temps, chaque équipe calcule le résultat par comparaison des scores réalisés sur chaque donne.

La différence des scores de chaque donne est convertie en Points de Match. Le résultat du match est obtenu en appliquant la formule suivante : Points de bonus + Point de Match – pénalités éventuelles = résultat.

En cas d'égalité, la victoire revient, dans l'ordre :

- à l'équipe ayant le plus de points de bonus.
- à l'équipe ayant gagné le plus grand nombre d'étuis.
- à l'équipe ayant le moins de Points de Match de pénalité.
- à l'équipe ayant le moins de PP.
- par tirage au sort

L'équipe victorieuse doit remplir la feuille de résultat. Cette feuille de Match doit être signée par les 2 capitaines et par l'arbitre, après notification des éventuelles des réclamations.

PCN et PP

Les PCN au niveau des compétitions régionales

- 500 PCN par match gagné lors des phases régionales (comité et zone), en cas de forfait d'une équipe, aucun PCN n'est attribué aux joueurs de l'équipe déclarée vainqueur.

Les PP au niveau des compétitions régionales

- Au niveau du Comité, seules les équipes directement qualifiées pour le championnat de France auront un nombre de PP : 23 aux vainqueurs et 18 aux seconds.
- Enfin, **deux équipes qualifiées au niveau comité doivent impérativement jouer le match de classement pour l'attribution des PP.**

Exemple : les deux équipes restantes d'un comité, bien qu'elles soient qualifiées, doivent jouer la finale régionale pour le titre, mais

aussi pour la distribution des PP. **Si elles ne jouent pas ce match, chaque équipe gagne le nombre de PP prévu pour le second, c'est-à-dire 18.**

CONSTITUTION DE L'EQUIPE :

Une équipe est constituée de 4 à 6 joueurs du même comité, dont un capitaine. Un joueur ne peut être inscrit que dans une seule équipe.

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale. L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

MODIFICATION DE L'EQUIPE :

De nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant **le stade des épreuves de Zone** à condition :

- De n'avoir participé à aucun match la même saison, ou d'avoir obtenu une dérogation exceptionnelle de la part du Président de la CCN
- De ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
- D'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4^{ème} joueur de l'équipe.

Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition quelles que soient les circonstances.

Aucun joueur ne peut participer aux Finales Nationales s'il n'a pas disputé au moins un match au sein de son équipe même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart temps sauf dans le cas prévu à l'article 117.

Seuls les joueurs ayant joué peuvent être inscrits sur la feuille de match.

LES SALLES – CONDITIONS DE JEU

Les conditions exposées ci-après s'appliquent aux joueurs, remplaçants ainsi qu'aux spectateurs. **Le silence est de règle durant les donnes.**

..... Salle Ouverte

Les spectateurs y ont accès sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la rencontre.

Tout spectateur (y compris un partenaire non joueur) doit s'asseoir à distance de la table pour éviter tout contact avec un joueur durant une donne. La concertation, dans les limites raisonnables, est autorisée entre les donnes. L'arbitre éloignera toute personne ne respectant pas les conditions de jeu et infligera une sanction de « faute contre l'éthique » s'il s'agit d'un partenaire non joueur.

..... Salle fermée.....

Cette salle est obligatoire. L'accès y est interdit sauf à l'arbitre, ses adjoints et au directeur d'épreuve sous réserve de ne pas participer eux-mêmes au match concerné. **Il est interdit aux joueurs de quitter la salle fermée sans autorisation de l'arbitre**

SYSTEME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger sur feuille, mise sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part au fur et à mesure des éliminations en championnat de France.

Triplettes et Quadrettes Indice de valeur		Coupe de France Points Bonus	
Première Série Nationale	100	1 ^{ère} Série Nationale	0.00
Première Série Pique	98	1 ^{ère} Série Pique	0.50
Première Série Cœur	96	1 ^{ère} Série Cœur	1.00
Première Série Carreau	56	1 ^{ère} Série Carreau	2.00
Première Série Trèfle	45	1 ^{ère} Série Trèfle	3.00
Deuxième Série Pique	14	2 ^{ème} Série Pique	3.50
Deuxième Série Cœur	11	2 ^{ème} Série Cœur	4.00
Deuxième Série Carreau	8	2 ^{ème} Série Carreau	4.50
Deuxième Série Trèfle	7	2 ^{ème} Série Trèfle	5.00
Troisième Série Pique	6	3 ^{ème} Série Pique	5.50
Troisième Série Cœur	6	3 ^{ème} Série Cœur	6.00
Troisième Série Carreau	6	3 ^{ème} Série Carreau	6.50
Troisième Série Trèfle	6	3 ^{ème} Série Trèfle	7.00
Quatrième Série Pique	5	4 ^{ème} Série Pique	7.50
Quatrième Série Cœur	5	4 ^{ème} Série Cœur	8.00
Quatrième Série Carreau	4	4 ^{ème} Série Carreau	8.50
Quatrième Série Trèfle	4	4 ^{ème} Série Trèfle et non classé	9.00
Non Classé	4		

QUADRETTES	
pour jouer en D1 :	supérieur à 20
pour jouer en D2 :	Inférieur à 73
pour jouer en D3 :	Inférieur à 26

TRIPLETTES	
pour jouer en D1 :	supérieur à 14
pour jouer en D2 :	Inférieur à 67
pour jouer en D3 :	Inférieur à 20



COMITE CENTRE DE TAROT



LIBRES DUO ---- Samedi 02 Septembre 2023 à ST Florent sur Cher (18) --- Salle Roseville 10h30

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés, sous réserve de respecter les conditions suivantes :

Les paires sont constituées de 2 joueurs licenciés dans le même Comité sans contrainte d'appartenance à un club et sans restriction de classement.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

A l'heure prévue pour la mise en place tous les joueurs d'une même équipe doivent être présents. L'arbitre doit infliger des pénalités aux retardataires à raison de 100 points d'abaissement par fraction de 5mn de retard. Après 15 mn de retard, l'arbitre peut déclarer forfait le ou les absents et faire jouer des remplaçants. Si l'équipe ne possède pas de remplaçant elle peut être scratchée.

L'épreuve comportera uniquement une finale en deux séances : l'arbitre décidera en fonction de l'heure le nombre de rotation et le nombre de donnes (20 minimum par séance) Le classement final se fera par addition des points obtenus par les 2 joueurs à chacune des 2 séances.

ARBITRAGE

Stricte application du règlement F.F.T. Tous les contrats sont autorisés, avec appel de l'arbitre pour tout contrat supérieur à la GARDE et pour une demande de CHELEM.

Les 2 séances se joueront en 4 positions de 6 donnes.

La mise en place de la 1^{ère} séance est faite par l'ordinateur.

La mise en place de la 2^{ème} séance est faite par ordinateur d'après le classement de la 1^{ère} séance.

Le classement final est établi par addition des points des 2 joueurs de l'équipe acquis pendant les 2 séances.

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer par mail ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 28/08/2023

QUALIFIES

Les **8 premières équipes seront qualifiées** pour la finale nationale **du 12 au 14 Janvier 2024 à OLONNES/MER (85)**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	ST FLORENT (18)
Date	samedi 02 Septembre 2023
Arbitre	RITTIE JP
Début de l'épreuve	10h30
Inscription	15€/joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5372201
PP pour les 3 premiers	3, 2, 1
Nombre De Qualifiés	8



COMITE CENTRE DE TAROT



QUADRETTES DIVISION 1 --- Samedi 14 Octobre 2023 à Galifard - Villeneuve s/Cher

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la quadrette est **supérieur à 20**.

Organisation

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes**
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait d'après le classement de la première séance.
- L'arbitre indiquera l'heure de reprise de la 2^{ème} séance
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de quadrettes entre les deux séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Galifard - Villeneuve s/Cher
Date	14 Octobre 2023
Arbitre	RAVIRINDANE R
Début de l'épreuve	9h30
Inscription	15€/par joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5374101
Nombre de Qualifiés	2
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voit tableau ci-dessous

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
23	18	15	12	9	8	6	5	4	3	2	2

INSCRIPTIONS

- Sur le site du comité, par mail à envoyer ou à remettre à la CCR avant le 08/10/2023.

NB : Afin de favoriser la participation des joueurs promotions :

- l'indice global a baissé de 5 points passant à **20 au lieu de 25**
- et la valeur de l'indice des joueurs **4K et 4T a baissé** d'un point passant à **4 au lieu de 5**

Cela permettra aux joueurs promotions de se confronter aux joueurs expérimentés en favorisant l'entraînement pour les autres compétitions

QUALIFIES

A l'issue de la compétition, il y aura **2 quadrettes qualifiées** pour la finale du **16 au 18 février 2024 à Vichy**.



COMITE CENTRE DE TAROT



QUADRETTES DIVISION 2 --- Samedi 04 Novembre 2023 à CHARTRES

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la quadrette est inférieur à 73.

Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D1

ORGANISATION

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes**
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait d'après le classement de la première séance.
- L'arbitre indiquera l'heure de reprise de la 2^{ème} séance
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de quadrettes entre les deux séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHARTRES
Date	04 Novembre 2023
Arbitre	Berthoneche
Début de l'épreuve	9h30
Inscription	15€/par joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5374201
Nombre de Qualifiés	3
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
12	10	8	6	5	4	3	3	2	2	1	1

INSCRIPTIONS

- Sur le site du comité, par mail à envoyer ou à remettre à la CCR avant le 29/10/2023.

QUALIFIES

- A l'issue de la compétition, il y aura **3 quadrettes qualifiées** pour la finale du **16 au 18 au février 2024 à Vichy.**



INDIVIDUEL 1^{ère} SERIE – Samedi 02 Décembre 2023

Gallifard, Villeneuve sur Cher (18)

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre classés 1^{ère} série peuvent participer à ce championnat.

ORGANISATION

L'organisation de cette compétition sera fait en zone avec les comités de l'Allier et la Nièvre-Yonne. **La participation minimale est de 16 joueurs, en cas d'impossibilité de réunir les 16 joueurs, un regroupement de comités sera nécessaire** (à voir avec le président de zone pour le règlement de ligue)

En cas de table relais en 1 ^{ère} séance, il y aura des éliminés. Un coefficient sera alors appliqué sur la 2 ^{nde} séance. Voir tableau en ci-contre	Inscrits	Séance 1	Éliminés	Séance 2	Si 3 séances	Coef 2
		1 à 14	Pas de compétition			
	15	15		15		1
	16	16		16		1
* En cas d'un nombre imposant une 3 ^{ème} séance, le joueur le mieux classé au niveau national sera qualifié d'office	17*	16	1	16	16	1,05
	18	18	2	16		1,05
	19	19	3	16		1.1
	20	20		20		1

L'INSCRIPTION

- est obligatoire auprès du Président de zone avant le 26 novembre 2023

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Sera communiqué plus tard par le Président de zone selon le nombre de participants

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Villeneuve/Cher Gallifard (18)										
Date	02 décembre 2023										
Arbitre	RITTIE J.P.										
Début de l'épreuve	13h sous réserve Ligue										
N° Tableau Pcn	5371101										
Nombre de Qualifiés	6										
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants. Voir tableau ci-dessous											
NB Joueurs	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}			
16	20	16	13	11	9	7					
20	21	17	14	11	9	7	6				
24	22	18	15	12	10	8	6	5			



COMITE CENTRE DE TAROT



LIBRES SENIORS --- à 10h30

Mardi 05/12/2023 à CHÂTEAUNEUF EN THYMERAIS (28)

Mardi 05/12/2023 à ARGENT SUR SAULDRE (18)

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ces qualificatifs

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR 30/11/2023. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

ORGANISATION

Une seule Finale directe en 2 séances 10h30 et suivant fin S1 (matin et après-midi)

DEROULEMENT

- Règlement FFT.
- Les 2 séances se jouent en 4 positions de 6 donnes.
- Tables de 3 joueurs : si nécessaire, une ou plusieurs tables de 3 joueurs seront installées.
- Application du fascicule 2 – donnes libres
- Mise en place de la 1^{ère} séance aléatoire par tirage au sort par le fichier « Extar Inscription ».
- Elimination possible de joueurs entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 2 séances.
- **14 joueurs seront qualifiés** au prorata des participations (Argent et Chateauneuf) pour la finale nationale du **11 au 14 mars 2024 à SALIES du SALAT**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Chateauneuf en Thymerais et Argent
Date	05 Décembre 2023
Arbitre	Chateauneuf LECORVAISIER O (dérogation Zone) Argent RAVIRINDANE R
Début de l'épreuve	10h30
Inscription	20 €
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5372501 et 5372502
PP attribués aux 3 meilleurs scores	3, 2, 1
Nombre de Qualifiés	14 au prorata engagés



COMITE CENTRE DE TAROT



QUADRETTES DIVISION 3 --- Samedi 16 décembre 2023 à LUSSAULT à 13h

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la quadrette est inférieur à 26.

Si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2

ORGANISATION

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes**
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- Le championnat régional Quadrette D3 est prévu en 1 séance avec 20 donnes minimum

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	LUSSAULT
Date	16 Décembre 2023
Arbitre	LECORVAISIER T
Début de l'épreuve	13h
Inscription	15€/par joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5374301
Nombre de Qualifiés	3
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
7	6	4	4	3	2	2	1	1	1	1	1

INSCRIPTIONS

- Sur le site du comité, par mail à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 10/12/2023.

QUALIFIES

- A l'issue de la compétition, il y aura **3 quadrettes qualifiées** pour la finale du **16 au 18 au février 2024 à Vichy.**



COMITE CENTRE DE TAROT



TRIPLETTES DIVISION 1 --- 06 Janvier 2024 SEMOY (45)

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la triplette est **supérieur à 14**.

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 08/01/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais.

NB : Afin de favoriser la participation des joueurs promotions :

- l'indice global a baissé de 5 points passant à **14 au lieu de 19**
- et la valeur de l'indice des joueurs **4K et 4T a baissé** d'un point passant à **4 au lieu de 5**

Cela permettra aux joueurs promotions de se confronter aux joueurs expérimentés en favorisant l'entraînement pour les autres compétitions

ORGANISATION

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La triplette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16 minutes**
- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir)
- Elimination possible de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.
- A l'issue de la compétition, il y aura **2 triplettes qualifiées (1^{er} remplaçant national)** pour la finale nationale du 17 mai au 20 mai 2024 à Vichy.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu		SEMOY									
Date		06 Janvier 2024									
Arbitre		RITTIE J									
Début de l'épreuve		9h30									
Inscription		15€/par joueur									
Indice Pcn		1,8									
N° Tableau Pcn		5373101									
Nombre de Qualifiés		2									
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants		Voir tableau ci-dessous									
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
23	18	15	12	9	8	6	5	4	3	2	2



COMITE CENTRE DE TAROT



INDIVIDUEL OPEN – Samedi 27 Janvier 2024 à ARGENT

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat.

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 21/01/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu en deux séances (matin et après-midi)

- **Séance 1** : Elle se fera par tirage au sort intégral. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- A l'issue de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure du début de la 2^{ème} séance
- **Séance 2** : La mise en place de la deuxième séance se fait selon le classement de la première séance.
Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- **Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.**
- A l'issue de la compétition, il y aura **9 joueurs qualifiés** pour la finale nationale du **8 au 12 mai 2024** qui aura lieu à Evian

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Argent /Sauldre										
Date	27 Janvier 2024										
Arbitre	LEDUC P										
Début de l'épreuve	9h30 et 14h										
Inscription	20€/par joueur										
Indice Pcn	1,8										
N° Tableau Pcn	5371201										
Nombre de Qualifiés	9										
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous										
1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}	7^{ème}	8^{ème}	9^{ème}	10^{ème}	11^{ème}	12^{ème}
23	18	15	12	9	8	6	5	4	3	2	2



COMITE CENTRE DE TAROT



TRIPLETTES DIVISION 2 --- Samedi 24 Février 2024 à Fougères

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la triplette est inférieur à 67. Les joueurs classés 1 ère série Carreau peuvent également disputer le championnat triplettes Division 2 s'ils sont accompagnés de 2 jeunes de moins de 19 ans classés promotion. Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D1

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 18/02/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

ORGANISATION

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La triplette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes**
- Le championnat régional est prévu en deux séances (après-midi et soir)
- Elimination de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. pour arriver en 2^{ème} séance en E16.
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance.
- Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible pour la 2^{ème} séance en cas d'élimination de triplettes entre les deux séances.
- A l'issue de la compétition, il y aura **3 triplettes qualifiées** pour la finale nationale **du 17 mai au 20 mai 2024 à Vichy à Vichy.**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Blois										
Date	24 Février 2024										
Arbitre	AUBERT O										
Début de l'épreuve	9h30										
Inscription	15€/par joueur										
Indice Pcn	1,8										
N° Tableau Pcn	5373201										
Nombre de Qualifiés	3										
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous										
1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}
12	10	8	6	5	4	3	3	2	2	1	1



COMITE CENTRE DE TAROT



LIBRES INDIVIDUEL --- Samedi 02 Mars 2024 à 10h30 PRUNIERS

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ces qualificatifs

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 25/02/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

ORGANISATION

Une seule Finale directe en 2 séances 10h30 et suivant fin S1 (matin et après-midi) à Pruniers (41).

DEROULEMENT

- Règlement FFT = fascicule 1 et 2 – donnes libres
- Les 2 séances se jouent en 4 positions de 6 donnes.
- Tables de 3 joueurs : si nécessaire, une ou plusieurs tables de 3 joueurs seront installées.
- Mise en place de la 1^{ère} séance aléatoire par tirage au sort par le fichier « Extar Inscription ».
- Elimination possible de joueurs entre les 2 séances.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 2 séances.
- **17 joueurs seront qualifiés** pour la finale nationale du **29 au 01 avril 2024 à Pontarlier**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	PRUNIERS (41)
Date	02 Mars 2024
Arbitre	RITTIE JP/CHATELAIN Y
Début de l'épreuve	10h30
Inscription	20€
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5372101
PP attribués aux 3 meilleurs scores	3, 2, 1
Nombre de Qualifiés	17



COMITE CENTRE DE TAROT



INDIVIDUEL 2^{ème} SERIE – Samedi 09 Mars 2024 à LUSSAULT

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre classés 2^{ème} série peuvent participer à ce championnat.

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 03/03/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu en deux séances (matin et après-midi)

- **Séance 1** : Elle se fera par tirage au sort intégral. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- A l'issue de la 1^{ère} séance l'arbitre indiquera l'heure du début de la 2^{ème} séance
- **Séance 2** : Selon le classement de la première séance. La mise en place de la deuxième séance se fait par ordinateur d'après le classement de la première séance. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- **Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.**
- A l'issue de la compétition, il y aura **6 joueurs qualifiés** pour la finale nationale du **8 au 12 mai 2024** qui aura lieu à Evian

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Lussault
Date	09 mars 2024
Arbitre	LECORVAISIER T
Début de l'épreuve	9h30 et 14h
Inscription	15€/par joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5371201
Nombre de Qualifiés	6
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous

NB Joueurs	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	10	8	7	6	5	4	3	3				
20	10	8	7	6	5	4	3	3	2	2		
24	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2	2	2
28	11	9	8	6	5	4	3	3	2	2	2	2
32	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2
36	12	10	8	7	5	4	4	3	3	2	2	2
40	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
44	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
48	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2
52	13	11	9	7	6	5	4	3	3	2	2	2



COMITE CENTRE DE TAROT



INDIVIDUEL PROMOTION – Samedi 09 Mars 2024 à LUSSAULT en complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre classés 3^{ème} série ou 4^{ème} série peuvent participer à ce championnat

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 25/02/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu en 1 séance et début des jeux à 13h

- Elle se fera par tirage au sort intégral. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- **Le classement final permettra de qualifier les 4 premiers du Nord, Sud, Est et Ouest + 3 en fonction du score réalisé par les meilleurs pourcentages en fonction de chaque ligne.**

QUALIFIES

- A l'issue de la compétition, il y aura **7 joueurs qualifiés** pour la finale nationale du **8 au 12 mai 2024** qui aura lieu à Evian

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	LUSSAULT
Date	09 Mars 2024
Arbitre	LECORVAISIER T
Début de l'épreuve	13h
Inscription	15€/par joueur
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5371301
Nombre de Qualifiés	7
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous

NB joueurs	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	5	4	4	3	2	2						
20	5	4	4	3	2	2	1					
24	5	4	4	3	2	2	1	1				
28	5	4	4	3	2	2	1	1	1	1		
32	6	5	4	3	2	2	1	1	1	1	1	
36	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
40	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
44	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
48	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1
52	7	6	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1

COMITE CENTRE DE TAROT



TRIPLETTES DIVISION 3 --- Samedi 16 Mars 2024 A CHARTRES

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à ce championnat si l'indice de valeur global de la triplette est inférieur à 20. Si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et **s'il se qualifie** alors il perd son statut de remplaçant D2

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 10/03/2024. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne crée pas une table relais

ORGANISATION

- L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).
- **La triplette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16 minutes**
- Le championnat régional est prévu **en 1 séance et début des jeux à 13h**
- La mise en place de la première séance se fait par ordinateur.
- A l'issue de la compétition, il y aura **4 triplettes qualifiées** pour la finale nationale **du 17 mai au 20 mai 2024 à Vichy**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu							CHARTRES				
Date							16 Mars 2024				
Arbitre							MARTY S				
Début de l'épreuve							13h				
Inscription							15€/par joueur				
Indice Pcn							1,8				
N° Tableau Pcn							5373301				
Nombre de Qualifiés							4				
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants							Voir tableau ci-dessous				
1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}	7^{ème}	8^{ème}	9^{ème}	10^{ème}	11^{ème}	12^{ème}
7	6	4	4	3	2	2	1	1	1	1	1



COMITE CENTRE DE TAROT



COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES Samedi 23 mars 2024 à 9h30 à FOUGERES sur BIESVRES

Le Comité du **CENTRE** organise des sélectifs « **Coupe de France par Equipes** » qui qualifie les équipes les mieux classées pour la finale nationale du Championnat qui aura lieu du Tous les joueurs licenciés du Comité Centre peuvent participer à cette compétition et à jour de sa cotisation 2023/2024. Cette épreuve est soumise aux 2 fascicules 1 et 6 de la FFT.

INSCRIPTIONS

- Sur le site du comité, à envoyer ou à remettre à la Présidente de la CCR avant avant le 31/12/2023.
- Un règlement sera établi selon le nombre d'équipes inscrites qui incombe l'organisation qui en découle. Ces documents sont consultables auprès de l'arbitre

Le **nombre d'équipes comité qualifiées** pour la finale nationale a été fixé par la CCN et les qualificatifs se déroulent en 2 étapes :

- Phase comité : 2 équipes qualifiées pour le comité Centre
- Phase Finale Zone 86 : 6 équipes qualifiées pour la zone

PRINCIPE et DEROULEMENT

Ce championnat se déroulera en 3 ou 4 tours suivant le nombre d'équipes inscrites et selon les modalités définies par la Commission de Compétitions Régionales. L'inscription au Championnat implique l'acceptation du présent règlement et la participation à toutes les séances.

Les équipes sont tirées au sort. Les tirages au sort sont intégraux et doivent se dérouler en public. Un tirage au sort en public aura lieu le jour du sélectif « » Les matchs se déroulent en KO de 24 donnes.

En cas de Poules au tour 1, les équipes ne peuvent se rencontrer ensuite.

Chaque match par équipe est placé sous l'autorité d'un arbitre officiel (Régional ou Comité avec dérogation) qui ne sera pas membre d'une des équipes en présence.

Journée 1 à Samedi 23 mars 2024 à 9h30

Journée 2 06/04/2024 à La Source

Lieu	Fougères/Biesvres
Date	23 mars (J1) et 06 avril 2024 (J2)
Arbitre	Berthoneche et Chatelain Y (J1) ? (J2)
Début de l'épreuve	9h30
Inscription	15€/joueur (J1) 10€/joueur (J2) pour participants J1
PCN	500 PCN par match gagné
N° Tableau Pcn	5372401
PP	23 et 20 (voir règles de compétitions)
Nombre De Qualifiés	2 et 6 en finale zone

QUALIFIE :

- 2 qualifiés direct et 6 pour la Zone (soit 3 dans chaque tableau)



INDIVIDUEL Seniors --- Mardi 16 avril 2024 à 9h30 à PRUNIERS

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires.

Tous les joueurs licenciés, ayant 60 ans et plus au 31/12/2023 sont admis à participer au championnat duplicaté individuel Séniors.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional version 2023/2024 est prévu en finale directe de 2 séances à 9h30

Finale en 2 séances avec début des jeux 9h30.

- La participation exigée est de 16 joueurs minimum.
- **Séance 1** : Elle se fera par tirage au sort intégral. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- A l'issue de la 1ère séance l'arbitre indiquera l'heure du début de la 2^{ème} séance
- **Séance 2** : Selon le classement de la première séance. Nombre d'étuis joués = 20 minimum
- A l'issue du classement de la 2^{ème} séance les **8 premiers joueurs seront qualifiés pour la finale nationale prévue à**

INSCRIPTIONS

Sur le site du comité, à envoyer par mail ou à remettre à la Présidente de la CCR avant avant le 10 avril 2024

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	Pruniers
Date	mardi 16avril 2024
Arbitre	RITTIE JP
Début de l'épreuve	9h30
Inscription	15€
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5371501
PP = 1/3 des Joueurs limité à 12 en fonction des participants	Voir tableau ci-dessous
Nombre De Qualifiés	8

NB Joueurs	Attribution de PP											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	3	3	2	2	2	1						
20	3	3	2	2	2	1	1					
24	3	3	2	2	2	1	1	1				
28	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1		
32	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	
36	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
40	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
44	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1



COMITE CENTRE DE TAROT



INTERCLUBS -- LIBRES par 4_ --- samedi 13 avril 2024 à SEMOY

En complément des règles de compétitions, voici les informations supplémentaires

Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club.

L'équipe est éligible si les séries des 4 joueurs multipliées entre elles donnent un résultat supérieur à 17 **dérogent à cette règle les équipes composées de deux 1^{ère} séries avec deux 4^{ème} séries ou un 3^{ème} série et un 4^{ème} série.**

- Exemple : $1 \times 2 \times 2 \times 4 = 16$: équipe refusée
- $2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$: équipe refusée

Le championnat régional 2023/2024 est prévu en finale direct de 2 séances à 10h30

- Les 2 séances se joueront en 4 positions de 6 donnes.
- La mise en place de la 1^{ère} séance est faite par l'ordinateur.
- La mise en place de la 2^{ème} séance est faite par ordinateur d'après le classement de la 1^{ère} séance.
- Le classement final est établi par addition des points des 4 joueurs de l'équipe acquise pendant les 2 séances.

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	SEMOY (45)
Date	samedi 13 avril 2024
Arbitre	GREGOIRE P/LECORVAISIER O (avec dérogation Zone)
Début de l'épreuve	10h30
Inscription	15€/joueur paiement par club
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5372401
PP pour les 3 premiers	3, 2, 1
Nombre de Qualifiés	4

INSCRIPTIONS

- Sur le site du comité, à envoyer par mail ou à remettre à la Présidente de la CCR avant le 07 avril 2024
- Règlement direct par virement avant-veille de compétition.

QUALIFIES

- **Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la finale nationale du**